

C. V. T. V. R. E. : 14/11/16 - 20...  
projets + culture : 14/11/52 - 67 -

## PROGRAMME D'ACTION TRIENNAL DU MIJESCAFOP

### I. CONTEXTE GENERAL

Le pays sort à peine de la situation d'urgence imposée par les horreurs de guerre et de génocide. Il entre dans une phase qu'on voudrait de « *développement* » en mobilisant toutes les ressources à cette fin.

En considérant la phase d'urgence ou si l'un préfère, la période de « *stabilisation* » à la fois comme expérience et base d'édification d'un développement futur, le Rwanda voudrait redéfinir ses approches de développement en tenant compte de trois critères essentiels : endogénéité, participation et intégration.

#### 1. Endogénéité

Deux grands maux de l'économie du Rwanda sont la domination et l'extraversion. La domination par des capitaux extérieurs met le pays dans une sorte de dépendance permanente. D'où la difficulté d'opérer ses propres choix et les assumer.

Notre économie est extravertie, c'est-à-dire, tournée vers l'extérieur, tant pour sa survie qu'au niveau même de sa structure. Dans ce contexte, il est impossible de parler de développement en partant d'une base totalement non contrôlée par les bénéficiaires.

L'endogénéité voudrait que les Banyarwanda acquièrent une maîtrise de leurs ressources internes et potentialités locales et en opèrent une valorisation maximale en vue de leur développement autocentré.

#### 2. Participation

Il y a souvent déphasage entre la conception des politiques au niveau central et leur application aux niveaux décentralisés. Ce déphasage résulte du fait que les exécutants et / ou les bénéficiaires ne prennent pas part à la conception et n'intègrent pas nécessairement les politiques telles que définies au niveau conceptuel.

Le développement participatif intègre d'abord les données et les desiderata de la base pour les transformer en politiques exécutoires par et pour la base.

### **3. L'intégration**

L'intégration suppose une interdépendance, une interaction et une complémentarité des secteurs de la vie nationale. Elle suppose des échanges intra et intersectoriels ainsi qu'une articulation de ces secteurs dans une relation toujours dynamique.

La situation désirée commande un certain nombre de pré-requis de nature à définir et à faciliter la démarche. C'est en fait ce que nous laisse la période de stabilisation qu'on a aussi appelée la « phase d'urgence ».

En effet, la consolidation de l'appareil étatique est effective, la population se prend de plus en plus en charge ; la monnaie connaît une stabilité relative ; la croissance économique est un fait et le pouvoir d'achat croît bien que le panier de la ménagère reste très déphasé par rapport au SMIG. Sur le plan social, le retour massif des réfugiés contribue positivement à la stabilité en même temps qu'il constitue un apport important dans l'augmentation du capital social valorisable. Tout donc laisse entrevoir une base nécessaire pour l'amorce d'un développement intégral.

La situation actuelle ne va cependant pas sans contraintes : le contexte général d'après génocide, l'épineux problème foncier et une économie de subsistance.

#### **1. Le contexte d'après génocide**

Le génocide au Rwanda, aboutissement d'un long processus de « Hutification » du pouvoir, d'exclusion, de négation et même d'annihilation de la vie des Tutsi, fait désormais partie de la mémoire collective des Banyarwanda. Son caractère unique et récent est à la base des difficultés actuelles : Les plaies sont encore saignantes, les passions fraîches et les retombées graves. Malgré les efforts du gouvernement d'union nationale, on observe quelques relents de l'idéologie génocidaire, les morts n'ont pas encore tous recouverts leur dignité humaine ; la justice est loin d'être satisfaisante ; les rescapés ne sont pas encore réhabilités. Ces problèmes se posent avec acuité et les solutions tardent à venir.

#### **2. Le problème foncier**

Le retour massif des réfugiés de 1959 d'abord et de 1994 ensuite a entraîné une occupation anarchique des terres et des biens du Rwanda post-génocide. Les autorités ont difficile à démêler la situation. Les instructions données aux préfets et aux bourgmestres par les départements concernés rencontrent souvent une résistance sur terrain et ne peuvent être mises en application sans casse. Ce qui renforce les déchirures du tissu social déjà en lambeau.

### 3. Une économie de subsistance

Les principes d'une économie de marché sont loin de s'implanter dans l'esprit de beaucoup de Banyarwanda.

Les pouvoirs post-coloniaux ont développé une petite bourgeoisie urbaine parasitaire qui manipule toute la masse monétaire et contrôle presque exclusivement l'économie nationale. Rien n'a été fait pour développer dans la masse paysanne un « *esprit économique* » au sens moderne du mot. Les paysans ont été littéralement exploités aux fins d'engraisser une frange de privilégiés inféodés aux pouvoirs néo-coloniaux.

La non-valorisation de ce capital social (cette masse de producteurs - consommateurs) a complètement figé le développement du Rwanda et donné lieu à une domination et extraversion économique. D'où les disettes fréquentes dans certains coins du pays, d'où la stabilité artificielle de la monnaie, d'où la paupérisation des salariés de l'Etat, d'où la prolifération des formes de solidarités primaires, etc.

Ce sont là quelques conditions critiques de réalisation du plan d'action triennal. Mais ce dernier devrait justement contribuer à lever ces défis en apportant son concours à créer des conditions favorables aux changements qui s'imposent

Il importe donc et d'abord de bien spécifier la problématique des secteurs qui concernent le MIJESCAFOP, de définir clairement sa mission, ses politiques et stratégies en vue de préciser ses axes d'intervention et sa contribution concrète au développement du Rwanda.

## II. PROBLEMATIQUE DES SECTEURS DU MIJESCAFOP

Dans la restructuration des ministères sociaux intervenue en mars 1997 le gouvernement a intégré dans le même ministère, la jeunesse, les sports, la culture, les arts et la formation professionnelle. Ainsi, le MIJESCAFOP obtient de facto le mandat de proposer et de mettre en oeuvre des stratégies pour faire de la Jeunesse, de la culture, des Sports et de la formation professionnelle des piliers de la stabilité sociale et du développement.

### 1. Jeunesse et Formation professionnelle

La Jeunesse de notre pays constitue un enjeu important en raison de son poids démographique, de sa capacité de produire et de son influence sur l'avenir proche du pays.

Sur le plan démographique, 27% de la population totale est représenté par les jeunes compris entre 14 et 25ans. Cette tranche d'âge représente plus de 40% de la population active. Parmi eux près d'un million n'ont aucune formation leur donnant accès à un métier et à un emploi. Ils dépendent donc des revenus de petites exploitations agricoles qui du reste ne diffèrent en rien d'un chômage déguisé. Par ailleurs, la dégradation de ces exploitations face à la croissance démographique est un grand facteur d'appauvrissement.

Les politiques inadéquates en matière de jeunesse des gouvernements antérieures ont conduit à un manque de plate-forme civique. Cela a contribué à aggraver les problèmes qui ont abouti à la guerre et au génocide en rendant encore plus difficile les conditions de vie des jeunes.

L'effritement du tissu social suite à ces événements a accru considérablement la vulnérabilité des jeunes et occasionné certains problèmes spécifiques tels que le phénomène des enfants de la rue.

## 2. Sport

Le mouvement sportif à tous les niveaux devrait impartir au citoyen ses valeurs de fair-play, saine compétition, respect de règlement, ouverture aux autres, esprit d'équipe poursuite de l'excellence. En ce sens, le Sport n'est pas une fin en soi mais bien un moyen de faire participer sa clientèle aux valeurs positives découlant de cette activité. Les activités sportives sont aussi des moyens excellents de communication et des foyers de solidarité.

Cependant ; le développement du Sport est confronté à l'insuffisance de moyens qui ne permet pas la réhabilitation et l'installation des infrastructures et l'acquisition des équipements en vue de faciliter la pratique du sport à un grand nombre de personnes. De plus, la carence de formateurs et des centres de formation sportifs est une raison de manque d'encadrement et donc du peu de pratique sportive par population.

## 3. Culture

La culture est à la fois un ensemble de valeurs, d'institutions et d'expressions héritées du passé et une dynamique en tant que renouvellement perpétuel, nourri par des options nouvelles et le contact avec le monde.

Dans son triple rôle à la fois constitutif, constructif et créatif, la culture se situe à trois niveaux de concepts, d'institutions et d'expressions. Depuis quelques décennies le discours et la pratique politique au Rwanda n'ont pas fait de la culture, le moteur de la vie individuelle et collective, moins encore le ciment des relations sociales.

Les anti-valeurs héritées de la colonisation et l'enseignement instauré par les missionnaires ont désagrégé les fondements culturels du Munyarwanda et ont jeté les bases d'une société dans laquelle les équilibres nécessaires se sont trouvés perturbés, voire anéantis. On a assisté à une véritable dépersonnalisation, car la colonisation des mentalités est la pire des colonisations. La caution la plus subtile, la caution la plus ultime de la colonisation, celle qui garantissait le plus l'état de fait, fut la colonisation culturelle. Comme quoi, les défis de la nouvelle approche culturelle sont énormes et leur poids écrasant.

Il est à reconnaître que des efforts ont été fournis pour pallier à cette problématique, mais beaucoup reste à faire tant au niveau de la définition de nouvelles approches qu'au niveau de leur planification et programmation de leurs mécanismes de coordination.

Fort de ce constat, il convient de redéfinir les objectifs politiques et stratégies du MIJESCAFOP.

\* *révisé au génocide*

### III. OBJECTIFS, POLITIQUES ET STRATEGIES

#### I. Objectifs

Notre gouvernement a la responsabilité historique de sortir le pays du cycle de la violence instauré sous les régimes politiques précédents et qui a atteint son paroxysme avec le génocide et les massacres de 1994.

Pour cela, nous devons capitaliser les forces sociales, afin de lutter contre le génocide, de conforter la population dans son aspiration légitime à vivre en dignité, de rebâtir le pays et la société sur de nouvelles bases de paix et de développement durable. Notre société doit être expurgée des tares des haines et divisions connues sous des régimes antérieurs.

Tout en approfondissant sa coexistence avec d'autres particuliers le Munyarwanda doit recouvrer son identité propre et assumer sa propre histoire avec ses méandres et ses nuances spatio-temporelles. La maîtrise et la transformation de l'environnement du Munyarwanda par lui-même sont les moyens essentiels de sa survie, de son bien-être et de sa participation au rendez-vous des nations.

Ainsi, en s'inscrivant dans cette ultime finalité le but visé par le MIJESCAFOP est ***d'assurer l'émergence d'une société rwandaise saine, productive, patriotique et désenclavée.***

## 2. Politiques

Les grandes orientations du MIJESCAFOP se fondent sur les grands thèmes politiques actuels c'est-à-dire, la réconciliation et la reconstruction, le MIJESCAFOP doit axer ses contributions à la plus grande satisfaction possible de la clientèle privilégiée. Il va sans dire que cette clientèle sera la majorité de citoyens qui concerne le ministère, c'est - à - dire la jeunesse vue dans son ensemble comme groupe social.

Le plan triennal devrait alors miser sur cette clientèle, sur la satisfaction de ses besoins et de ses attentes à l'intérieur d'un esprit de réconciliation et de reconstruction. Les orientations du MIJESCAFOP contribueront positivement aux racines essentielles à développer chez les jeunes, afin de cultiver chez eux un sentiment d'appartenance à notre nation, à apporter aux jeunes un présent rempli de valeurs et d'événements qui les rassemblent et à favoriser leur participation au monde nouveau tel que souhaité par l'ensemble de la population.

Cette priorisation de la jeunesse leur fera de la place dans ce mouvement de trois ans, en les sensibilisant, les reliant à des organisations enrichissantes et au développement en les mobilisant en tant que citoyens utiles et performants, et en pensant à eux dans les processus de relève.

En un sens, cette politique sera de *mettre en œuvre des mesures devra permettre à la jeunesse, d'acquérir une ouverture d'esprit, d'assurer sa propre subsistance et d'être utile à la nation*

Les orientations du MIJESCAFOP contribuent également à promouvoir les valeurs découlant des activités sportives et culturelles. Il faut concentrer les interventions dans ces domaines aux fins de positionner le sport et la culture à leur juste valeur, au sein de l'ensemble des secteurs de la vie nationale.

Il ne s'agit pas donc de faire le sport pour le sport ou la culture pour la culture, mais de promouvoir des valeurs au sein des structures qui soutiennent ces activités. Ces valeurs s'expriment en termes d'une libération du citoyen, libération des malformations psychosomatiques, libération des contingences historiques et du poids de l'ignorance de soi. La libération devient l'esprit des interventions du MIJESCAFOP en ce champ de responsabilité.

Ainsi la politique en ces secteurs sera *de faire des sports et de la culture, des leviers de paix individuelle et collective, d'identité nationale, de stabilité sociale et de développement.*

### 3. Stratégies

Le ministère comporte quatre déclarations concernant ses champs de responsabilités : La jeunesse, les sports, la culture et la formation professionnelle. Ces déclarations s'expriment en termes de stratégies d'intervention et d'action. Ces stratégies étant articulées aux réalités de la situation nationale actuelle.

- a) Afin de mettre la jeunesse à contribution dans le plan d'ensemble qu'est la réconciliation et la reconstruction, le ministère favorise quelques domaines d'action : La sensibilisation des jeunes, leur organisation, leur mobilisation et leur contribution au développement. La stratégie de cette action est donc *de mettre en place des structures permettant aux jeunes de s'organiser, d'être mobilisés et de participer à la croissance économique du pays.*
- b) La jeunesse ne saura réellement participer à la croissance économique du pays que si elle est dotée d'une technicité et d'un savoir-faire susceptible de les rendre performants dans leurs organisations à caractère socio-économique. Il faut donc et d'abord : *Réformer et développer l'enseignement des métiers à l'intention de la jeunesse et / ou d'autres Banyarwanda intéressés par ces métiers, en garantissant la valorisation du métier appris tant au niveau individuel que collectif*
- c) Dans le but de promouvoir les activités sportives, de loisirs et des jeux traditionnels à de fin de réconciliation et de reconstruction nationale, le ministère a pris la stratégie *de mettre en place des dispositions utiles permettant au Munyarwanda d'exercer le(s) sport(s) de son choix, introduire le sport à l'usine et l'ériger en profession*
- d) Afin de promouvoir au sein de la communauté rwandaise les différentes composante de la culture rwandaise et de la culture universelle, le Ministère a adopté la stratégie *d'appuyer le développement des institutions chargées du patrimoine culturel, de la culture de la mémoire de la culture de la paix et de la culture générale.*

### IV. PROGRAMMES ET ACTIVITES

Par rapport aux stratégies en matière de la jeunesse et formation professionnelle, le MIJESCAFOP a mis en place quatre programmes qui sous tendent la stratégie à savoir : *L'encadrement socio-culturel des jeunes, l'organisation des séminaires et camps de solidarités, la promotion des groupements socio-économiques et la formation professionnelle des jeunes.*

Pour permettre aux Banyarwanda de pratiquer le sport de leur choix en tant que amateurs ou professionnels, le ministère a initié un programme de promotion du sport de masse, d'élite et des jeux traditionnels

En matière de culture le MIJESCAFOP favorise deux programmes essentiels : La revalorisation du patrimoine culturel et artistique, la promotion et le développement des institutions chargées de la mémoire. *La créativité intellectuelle*

Ces programmes comportent un certain nombre d'activités, les unes en cours de réalisations, et d'autres en attente de moyens nécessaires à leurs réalisations. Elles sont détaillées ci-après :

### 1. Programme d'encadrement socio - culturel des jeunes

#### a. Justification

Le contexte rwandais d'après génocide est particulièrement défavorable à l'insertion sociale des jeunes. Autant ils ont besoin de réhabilitation morale et physique, autant ils ont besoin de tous les outils nécessaires pour se projeter dans l'avenir. Tout cela nécessite des moyens humains, matériels et financiers qui sont pour le moment insuffisants.

#### b. Objectif du programme

L'objectif est de réaliser l'épanouissement physique, moral et intellectuel des jeunes rwandais en vue de les aider à participer activement aux actions en leur faveur et à bâtir le Rwanda de demain.

#### c. Description sommaire des projets du programme

##### *c<sub>1</sub> Appui à l'intégration sociale des jeunes en situation difficile*

Ce projet a démarré et est en cours d'exécution depuis deux ans. Il a essentiellement comme groupe cible les enfants de la rue.

Avec l'appui du Canada, du PNUD, de l'UNICEF et de la coopération italienne, une expérience pilote s'est avérée concluante. Pour le moment, une politique d'intégration des enfants de la rue vient d'être mis à jour et le projet est en train de prendre des proportions à travers le pays. Il reste à affiner les mécanismes de coordination de tous les intervenants dans ce projet.



*c<sub>2</sub> Projet de santé reproductive des jeunes*

Le projet a démarré depuis quatre ans avec très peu de capacité et d'expertise. Il s'est concentré sur le volet d'I.E.C où il a mené beaucoup d'activités. Le FNUAP entend appuyer le Ministère dans la redéfinition et la consolidation de ce projet et de ce fait il vient d'initier une phase pilote depuis sept mois.

*c<sub>3</sub> Projet de création et animation des maisons des jeunes*

Les maisons des jeunes sont des centres socio - récréatifs, éducatifs et culturels où les jeunes peuvent se retrouver en dehors des heures de classe ou de leurs activités lucratives. Ces centres sont dotés d'infrastructures sportives et culturelles qui permettent aux jeunes de s'épanouir, physiquement, moralement et intellectuellement. Ce projet aura quatre volets à savoir :

- Le diagnostic des besoins d'encadrement des jeunes
- Réhabilitation, construction et équipement des maisons des jeunes
- Elaboration du guide pour un animateur des jeunes
- Formation des animateurs des jeunes

*c<sub>4</sub> Appui au Conseil National de la Jeunesse*

Dans le cadre de la nouvelle politique de décentralisation des services de l'Etat, le Ministère favorise une organisation pyramidale des structures des jeunes qui sont en même temps de canaux par lesquels passe une série d'itération d'idées et d'action pour la jeunesse. Le sommet de cette pyramide est le Conseil National de la jeunesse partenaire direct du MIJESCAFOP. Ce conseil est pour le moment en cours de s'organiser et nécessite un appui important.

*Appui pour l'organisation de jeunes pour aux organisations de niveau des jeunes.*

**d. Résultats attendus**

Ainsi, au bout de trois ans, le ministère à travers ce programme entend réaliser une structure opérationnelle d'organisation des jeunes, étendue aux niveaux des secteurs administratifs, des communes et des préfectures et culminant en un conseil National de la jeunesse fort et ayant une grande vision. Le Ministère réalisera également la création de cent cinquante six maisons des jeunes dotées d'infrastructures bien équipées et bien encadrées. En matière de santé reproductive des adolescents, le MIJESCAFOP entend diminuer très sensiblement le taux d'incidence sur les MST-SIDA, les grossesses non - désirées et des maladies dues au manque d'hygiène. L'an deux mille un (2001) le gouvernement célébrera également l'éradication totale du phénomène des enfants de la rue *arrêter l'écoulement*

*c<sub>3</sub> Octroi de petits crédits aux groupements des jeunes*

Ce projet étudiera et développera au sein des G.S.E des systèmes d'épargne et de crédits de nature à aider les groupements à investir davantage et à être plus performants. Pour commencer, le ministère constituera un fond de garanti permettant aux groupements d'avoir de petits crédits en attendant qu'ils aient leur propre épargne et qu'ils acquièrent des compétences et capacités qui inspirent confiance aux banques.

**d. Résultats attendus**

Au regard de ce programme de son objectif global et de ses projets, le ministère attend au bout de trois ans les résultats suivants :

- La création de 1524 GSE producteurs dans des secteurs variés et performants.
- La création de 156 coopératives et 12 inter coopératives de commercialisations des produits des GSE et de vente d'intrants aux GSE.
- La création des unités de transformation de conservation et d'un service de vente des produits des GSE à l'extérieur du pays.
- La mise en place d'un système d'épargne et de crédit en faveur des GSE.

N.B : Il est à noter que ce programme constituera une base de coopération des jeunes Banyarwanda avec les organisations des jeunes des autres pays.

**3. Programme de formation professionnelle des jeunes déscolarisés et non scolarisés**

**a. Justification**

Les déperditions scolaires combien nombreuses appellent immanquablement un programme pouvant permettre à ces inadaptés au système éducatif formel d'être outillés pour leur insertion socio-économique.

De plus la performance des GSE décrits dans un autre programme dépendra des compétences que les jeunes auront acquises dans les centres de formation professionnelle. La formation donc s'appuiera aux besoins des GSE.

*Tiendra compte de*

Cela va sans dire qu'il y aura une interaction entre les deux structures. Les centres cherchant des candidats à la formation et des besoins de formation aux GSE et ceux-ci desservant les centres tant aux niveaux de certaines expertises que des lauréats.

Cependant, le caractère nouveau et onéreux de ces programmes, le besoin immenses en ressources humaines compétentes et en équipements didactiques et productifs en sont de grandes contraintes.

**b. Objectif du programme**

L'objectif du programme est de former des jeunes déscolarisés et non -scolarisés en divers métiers et en fonction des besoins et potentialités locales pour leur permettre de s'organiser en entrepreneuriat utile à leur subsistance et, par ricochet, fournir au pays une main d'œuvre compétente.

**c. Description sommaire des projets du programme**

***c<sub>1</sub> Elaboration d'une carte prospective des CFJ***

La demande en matière de formation professionnelle des jeunes étant de loin supérieure à l'offre, Il est d'abord nécessaire de satisfaire ce niveau quantitatif.

La première étape est de réaliser une carte prospective des CFJ. Cette étape consiste à mener un diagnostic approfondi des besoins d'établissement d'un réseau efficace des CFJ, la projection des besoins de la demande par rapport à l'année horizon à savoir 2001 et la mise en place d'une carte prospective de l'offre à cette demande, l'objectif étant d'atteindre la pleine formation d'un million de jeunes à travers tout le pays.

***c<sub>2</sub> Réhabilitation, construction et équipement des CFJ***

La deuxième étape de ce niveau quantitatif est de faire des réhabilitations des CFJ et des CERAI disponibles et utilisables, construire de nouveaux centres chaque fois que de besoin et doter ces centres des équipements à la fois didactiques et productifs.

Ces activités tiendront compte des filières à développer dans chaque centre étant donné leurs diversités dues aux besoins de productions locales.

*c<sub>3</sub> Elaboration et inspection des programmes et modules de formation*

Les programmes de formation suivis pour le moment sont expérimentaux. Il est donc nécessaire d'élaborer des programmes et modules de formation définitifs, les inspecter et les évaluer périodiquement en vue des réajustements nécessaires. Cela implique aussi une cascade de recyclages des formateurs en guise de leur perfectionnement professionnel.

*c<sub>4</sub> Formation des formateurs*

L'une des grandes contraintes du programme est le manque de ressources humaines. En effet le peu de formateurs dont le pays disposait avant 1994 sont morts pendant le génocide, tandis que les survivants préfèrent des emplois mieux rémunérés et où ils sont souvent sollicités. Or le programme a besoin d'au moins trois mille ( $\pm$  3000) instructeurs dans douze filières développées dans les CFJ. Il s'impose donc un projet de formation de nouveaux formateurs ou de recyclage de ceux qui ont des notions dans une filière donnée. Les centres démarreront au fur et à mesure que les formateurs sont disponibles.

**d. Résultats attendus**

Les attentes du programme au bout de trois ans sont les suivantes :

- Réalisation d'une carte prospective de 156 sites des CFJ
- Disponibiliser 156 CFJ bien équipés dans des filières pertinentes.
- Disponibilisation des programmes et modules de formation bien testés dans toutes les filières à développer.
- 3000 formateurs formés dans les différentes filières.

**N.B :** Ce programme connaît déjà plusieurs interventions dont celles du Canada, de l'Allemagne, du Grand Duché de Luxembourg, de la Russie, du PNUD et de la communauté française de Belgique. Il s'avère nécessaire de mettre en place des mécanismes de coordination de ces interventions.

**4. Programme d'organisation des séminaires et des camps de solidarité à but civique**

**a. Justification**

Les défis de la réconciliation nationale en appellent à plusieurs démarches dont le programme de formation civique est au premier chef. Il y a besoin d'imprimer une vision commune à tous les Banyarwanda de nature à les aider à cheminer ensemble vers la paix et la stabilité sociale. Beaucoup de moyens humains et matériels sont nécessaires pour y arriver.

b. **Objectif du programme**

L'objectif est de diversifier les activités de formation civique à toutes les couches de la population en vue de créer une même plate-forme civique à tous les Banyarwanda.

c. **Description sommaire des projets**

*c<sub>1</sub> Organisation des séminaires d'éducation civique*

Ces séminaires ont une durée de une à deux semaines. Il a pour but une formation intensive des jeunes ne disposant pas suffisamment de temps de participer dans des camps de solidarité.

Il s'agit d'un des moyens utilisés pour essayer de maximiser la pleine formation civique à tous les jeunes du pays.

Cette activité peut aussi se greffer sur un projet donné par exemple le projet de santé des jeunes, le projet d'appui technique aux groupements socio-économiques, etc.

*c<sub>2</sub> Organisation des camps de solidarité des jeunes*

Ce projet consiste à rassembler les jeunes d'une région donnée autour d'une formation civique et d'une activité utile à cette région.

Dans ce cadre près de 40.000 jeunes ont suivi une formation s'articulant autour de 35 thèmes de formation civique, beaucoup de maisons pour les sans-abri ont été construites des briques ont été fabriquées, des marais drainés, etc.

Ces deux activités du projet qui durent près de deux mois se complètent dans ce sens que l'une est une application de l'autre. Ce projet suit son cours.

*c<sub>3</sub> Organisation des conférences-débats autour des thèmes de formation civique*

Il s'agit ici aussi une de l'éventail des stratégies utilisées pour atteindre tous les jeunes.

Dans ces débats qui durent quelques heures, on utilise aussi les moyens audio-visuels pour maximiser la compréhension et l'assimilation des leçons par l'auditoire.

Cette méthode sera surtout utilisée dans les maisons des jeunes.

d. **Résultats attendus**

Le programme vise les résultats suivants au bout de trois ans :

- Réaliser la pleine formation des jeunes du pays dans 35 thèmes de formation civique. *Pratiqué de différents lieux de formation sur le module de développement*
- Réaliser l'intégration des leçons apprises par les jeunes de façon à ce qu'elle se traduise en comportement observables : langage, activités de tous les jours, vouloir vivre collectivement, etc.

**N.B.** : Ce programme en cours d'exécution a déjà fait ses preuves.

5. **Programme de promotion du sport de masse, d'élite et des jeux traditionnels**

a. **Justification**

Le Sport, outre son rôle classique, est une des thérapies possibles pour la société rwandaise post - génocide. Cependant, le faible réseau d'infrastructures sportives, le manque d'équipement et de matériel et la faible disponibilité des formateurs sportifs constitue un handicap majeur à la popularisation du sport de masse, du sport scolaire et à la promotion du sport d'élite. De plus la quasi - inexistence de la recherche et des innovations en matière sportive ne favorise pas le développement des jeux traditionnels au Rwanda

b. **Objectif du programme**

L'objectif est d'amener tout rwandais à pratiquer le(s) sport(s) de son choix.

c. **Description sommaire des projets**

*c<sub>1</sub> Réhabilitation, construction et équipement des infrastructures sportives*

Il s'agira de réhabiliter complètement le réseau existant et le compléter par de nouvelles infrastructures. La distribution de ce réseau est à déterminer par une étude préalable. Il faudra également doter de ces équipements du matériel approprié.

*c<sub>2</sub> Fourniture du matériel et formation des encadreurs sportifs*

Ce projet consiste à assurer la disponibilité du matériel sportif sa répartition équitable entre les différents bénéficiaires et son utilisation rentable. Cette activité ira de paire avec une cascade de formation des encadreurs sportifs à tous les niveaux. *élaboration d'un guide sportif permanent.*

*c<sub>3</sub> Appui au sport scolaire*

Le projet consistera essentiellement à assurer la formation aux encadreurs sportifs au niveau des écoles primaires et secondaires, à distribuer du matériel sportif dans ces écoles et à appuyer les compétitions interscolaires.

*c<sub>4</sub> Appui à l'organisation des compétitions nationales et internationales*

Les clubs sportifs et les équipes nationales sont souvent engagés dans des compétitions nationales, et internationales. Il y a nécessité de leurs entraînements locaux, leurs équipements, les appuyer financièrement et les suivre en vue de leur appui moral et se rendre compte de leurs performances.

*c<sub>5</sub> Projet de recherche et innovations* *de relance* *des jeux et sports traditionnels*

La recherche, et l'innovation sont indispensables au développement du sport rwandais et surtout des jeux <sup>à sports</sup> traditionnels. La recherche s'orientera vers l'exploitation des atouts que le Rwanda peut apporter au développement de tel ou tel autre sport, notamment, le relief accidenté, la disponibilité des lacs et rivières etc. Elle exploitera aussi les acquis traditionnels en matière de jeux jusqu'ici éclipsés par la priorisation du sport moderne.

d. Résultats attendus

- La mise en place d'un réseau efficace d'infrastructures sportives.
- Le développement du sport de masse par la disponibilisation du matériel sportif et des encadreurs sportifs bien formés
- La pratique du sport par tous les élèves et écoliers
- Des équipes nationales fortes dans toutes les disciplines
- Le développement des jeux traditionnels.

\* 6. Programme de revalorisation du patrimoine culturel et artistique

a. Justification

L'acculturation et la dégradation de nos valeurs propres posent un problème sérieux d'identité culturelle et de survie de notre société.

Aussi se propose-t-on de lever ce défi en mettant en valeur notre patrimoine culturel et en favorisant la promotion de la créativité artistique inculturée. C'est un domaine exigeant où le secteur privé est très réticent.

b. **Objectif du programme**

L'objectif est de redonner à la culture rwandaise sa juste valeur et d'en faire le garant de l'identité nationale et le ciment des relations sociales

c. **Description sommaire des projets**

*c<sub>1</sub> Réhabilitation des sites et monuments historiques*

Le projet fera d'abord l'inventaire des sites et monuments historiques, les aménagera en vue d'en faire des lieux de pèlerinage. Pour ce faire, il sera installé à chaque site des infrastructures dotées d'équipements et d'une documentation appropriée. Le projet déterminera également le mode de gestion de ces sites.

*c<sub>2</sub> Appui au ballet National*

Le projet consiste en une sélection minutieuse des artistes d'élite, leur rassemblement en vue des activités d'entraînement et d'innovation quant aux nouveaux styles à créer.

Le ballet sera pluridisciplinaire et constituera un véritable conservatoire. Il mènera également des recherches sur les divers genres artistiques du Rwanda traditionnel.

Le projet assurera également la promotion de ce ballet tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

*c<sub>3</sub> Appui à l'Académie Rwandaise de Culture*

Le projet préparera les textes utiles à la création de l'A.R.C, procédera au choix des membres, établira son siège et facilitera les activités de démarrage.

Il sera assuré à l'ARC un appui financier régulier en vue de son fonctionnement.

*c<sub>4</sub> Appui à la fédération nationale des artistes*

Le Ministère préparera en étroite collaboration avec les délégués des artistes des textes de projets de loi créant une fédération nationale des artistes. Le ministère facilitera la mise en place de cette organisation et lui assurera un appui institutionnel.



**PROJET N° 6**

1. **Titre du projet** : Appui à l'approvisionnement et à la commercialisation des produits des groupements des jeunes
2. **Public - cible** : Tous les jeunes au sein des groupements socio-économiques viables
3. **Couverture géographique** : Territoire national

**4. Justification du projet**

Suite à la conjoncture économique de notre pays, les producteurs en général ont des difficultés d'accès aux moyens de production comme les matières premières, l'outillage, les semences, les engrais et autres. A cela s'ajoute le problème d'écoulement de leurs produits. C'est ainsi qu'une fois organisés et appuyés techniquement et matériellement, les groupements socio-économiques des jeunes vont certainement se heurter aux problèmes d'écouler leurs produits et d'acheter de nouveaux intrants.

**5. Objectifs du projet***a) Objectif global*

Rentabiliser les activités productrices des jeunes afin qu'elles soient bénéfiques à la nation entière en général et aux producteurs d'une façon particulière.

*b) Objectifs spécifiques*

- Faciliter l'accès des jeunes en activités aux moyens de production.
- Garantir la vente des produits réalisés par les groupements.

**6. Stratégies**

La création des points d'approvisionnement en intrants et de vente des extrants accessibles à tous les groupements socio-économiques des jeunes.

**7. Activités**

- Formation des coopératives au niveau communal chargés de l'achat des intrants et de la vente des produits des jeunes au sein de leurs communes respectives ;
- Initier au niveau préfectoral une unité d'achat et de vente des intrants et des extrants aux coopératives communales ;
- Création au niveau national d'une unité chargée de la transformation et de l'exportation des produits des jeunes et le cas échéant, de l'importation des extrants nécessaires.

**Projet n° 7**

1. **Titre du projet** : Octroi de petits crédits aux groupements des jeunes
2. **Public - cible** : Tous les jeunes au sein des groupements socio-économiques viables
3. **Couverture géographique** : Territoire national

**4. Justification du projet**

Pour être plus performant, les groupements socio-économiques des jeunes auront besoin non seulement d'être appuyés techniquement et matériellement mais aussi financièrement. Ainsi, un fonds d'appui ou de soutien promotionnel aux activités de production des jeunes s'avère indispensable car les plus importants à soutenir compte tenu de l'importance numérique des jeunes et sans oublier qu'ils constituent la force vive du pays et que son avenir dépend de la manière dont elle aura été utilisée pour exploiter ses nombreuses potentialités.

Par la suite, si un groupement fait preuve de viabilité, il y aura lieu de recourir à des crédits bancaires garantis, car en effet, il n'existe aucun obstacle juridique pour que les groupements de production des jeunes puissent accéder aux crédits bancaires. Il suffit tout simplement de remplir les conditions.

**5. Objectifs du projet****a) Objectif global**

Promouvoir les groupements socio-économiques des jeunes de façon à les rendre plus performants.

**b) Objectifs spécifiques**

- Faciliter l'accès des groupements socio-économiques des jeunes aux crédits bancaires ;
- Appuyer financièrement les activités productrices viables des jeunes ;
- Constituer une banque de projets concernant les activités productrices, lesquels projets seront soumis aux organismes financiers.

## 6. Stratégies

- Faire un effort pour qu'une grande partie du budget de l'Etat soit orientée vers des actions productrices des jeunes ;
- Aider les GSE des jeunes à être crédibles en se consacrant aux activités économiquement viables ;
- Financer les études des projets des jeunes.

## 7. Activités

- Constituer un fonds de garanti permettant aux groupements d'avoir de petits crédits auprès des banques ;
- Préparation des dossiers bancaires justifiant la rentabilité des projets des différents groupements socio-économiques et leurs capacités de bien les réaliser ;
- Effectuer des contacts auprès des institutions financières nationales en vue de l'octroi des crédits souhaités.

**Projet n° 8**

1. **Titre du projet** : Octroi de petits crédits aux groupements des jeunes
2. **Public - cible** : Tous les jeunes au sein des groupements socio-économiques viables
3. **Couverture géographique** : Territoire national

**4. Justification du projet**

Selon les enquêtes démographiques les plus récentes (FNUAP, 1997), les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent 27,7% de la population totale et près de 50% de la population active.

Ce groupe d'âge représente près d'un million et demi, dont un million n'a pas de formation appropriée pour participer pleinement à la production. Cette population éparpillée à travers tout le pays constitue une force de travail précieuse dans la reconstruction et le développement du pays.

Le développement de notre pays ne sera effectif que dans la mesure où toute la population est mise au travail, en particulier les jeunes qui constituent la force vive du pays. L'apprentissage des métiers pour tous les jeunes déscolarisés représente un défi quant à l'ampleur de la tâche, aux moyens à mobiliser et à l'organisation à mettre en place.

**5. Objectifs du projet****a) Objectif global**

Etablir une carte d'implantation des CFJ accessibles à tous les jeunes concernés par la formation professionnelle et cela sur le plan social, géographique et démographique.

**b) Objectifs spécifiques**

- Etablir tous les lieux possibles d'implantation des CFJ selon les besoins et les potentialités locales ;
- Localiser toutes les infrastructures à tenir compte dans l'établissement du réseau des centres de formation des jeunes ;

## 6. Stratégies

Disponibiliser tous les moyens nécessaires à l'investigation.

## 7. Activités

- Mener une étude des différentes potentialités locales du pays ;
- Effectuer le recensement de tous les jeunes à former (déscolarisés et non scolarisés) par préfectures et par communes ;
- Mener un diagnostic de toutes les infrastructures disponibles à travers tout le pays et autres paramètres susceptibles de rendre efficace l'établissement du réseau des centres de formation ;
- Etablissement proprement dit de la carte en question.

## 7. Coût estimatif du projet

• Etude des différentes potentialités locales du pays :	100.000.000 FRW
• Recensement de tous les jeunes à former :	20.000.000.FRW
• Diagnostic de toutes les infrastructures disponibles :	20.000.000 FRW
• Etablissement de la carte d'implantation :	500.000 FRW

**Coût total = 140.500.000 FRW**

**Projet n° 9**

1. **Titre du projet** : Réhabilitation, construction et équipement des CFJ

2. **Public - cible** : Tous les jeunes déscolarisés

3. **Couverture géographique** : Territoire national

**4. Justification du projet**

Une fois que la carte prospective d'implantation des CFJ sera disponible, les CFJ et les CERAI existant avant la guerre à travers le pays qui ont été détruits et / ou pillés et qui répondront aux critères d'utilisation, c'est-à-dire ceux qui seront socialement, géographiquement et démographiquement acceptables, auront besoin pour la plupart, d'être réhabilités et équipés avant d'être utilisés. Par ailleurs, vu que les CFJ existant actuellement ne sont pas suffisamment nombreux pour accueillir tous les milliers de jeunes non scolarisés et déscolarisés, et qu'en plus il y a lieu d'être certain que plusieurs coins du pays répondront aux conditions d'avoir des CFJ sans posséder ceux à réhabiliter, on devra donc en construire d'autres et les équiper.

**5. Objectifs du projet***a) Objectif global*

Avoir suffisamment des CFJ réhabilités ou construits et bien équipés pour accueillir tous les jeunes à former.

*b) Objectifs spécifiques*

- Rendre utilisables tous les CFJ et CERAI existants ;
- Disponibiliser assez de nouveaux CFJ pour accueillir tous les jeunes devant être formés et suffisamment équipés.

**6. Stratégies**

- Mise en place des infrastructures d'accueil ;
- Assurer l'équipement en matériel technique et didactique et moyens logistiques ;
- Restructuration des CFJ compte tenu des objectifs envisagés.
- Construire de nouveaux centres chaque fois que les besoins se font sentir et les doter d'équipements techniques, didactiques et productifs.

**7. Activités**

- Inventorier et localiser tous les CFJ et CERAI existants ;
- Distinguer tous les CFJ et anciens CERAI à réhabiliter et à équiper en vue de l'utilisation ;
- Réhabiliter tous les CFJ et CERAI existants et utilisables ;
- Construire de nouveaux centres dans tous les endroits répondant aux critères d'implantation des CFJ ;
- Inventorier les besoins en équipements des CFJ réhabilités ou construits ;
- Doter tous les CFJ à utiliser de tous les équipements nécessaires.

**8. Coût estimatif du projet**

• Inventorier tous les CFJ et CERAI existants	:	1.000.000 FRW
• Distinguer les CFJ et CERAI à réhabiliter et à équiper	:	1.000.000 FRW
• Réhabiliter tous les CFJ et CERAI	:	500.000.000 FRW
• Construire de nouveaux centres	:	1.560.000.000 FRW
• Inventorier les besoins en équipements des CFJ	:	1.000.000 FRW
• Equiper tous les CFJ à utiliser	:	500.000.000 FRW

**Coût total = 2.563.000.000 FRW**

**PROJET N° 10**

1. **Titre du projet** : Elaboration et inspection des programmes et modules de formation

2. **Public - cible** : Tous les centres de formation des jeunes

3. **Couverture géographique** : Territoire national

4. **Justification du projet**

Etant donné que la plupart des programmes actuels de formation n'ont pas été élaborés en tenant compte des besoins réels du pays et que la compétence des formateurs laisse à désirer, le moment est venu d'en établir des définitifs adaptés à la demande réelle du pays, aux potentialités exploitables dans chaque milieu, aux besoins des groupes cibles à former ainsi qu'aux possibilités de création d'emploi, mais qui seront bien entendu évalués périodiquement pour des réajustements nécessaires en tenant compte de l'évolution des besoins du milieu et des individus en matière d'emploi.

5. **Objectifs du projet**

a) **Objectif global**

Avoir des programmes diversifiés et adaptés aux besoins des groupes cibles, aux besoins réels du pays et aux potentialités économiques locales.

b) **Objectifs spécifiques**

- Diversifier les matières techniques en prenant en considération les ressources naturelles locales, les besoins des bénéficiaires et les besoins de consommation ;
- Réajuster les programmes en tenant compte de l'évolution des besoins du milieu et des individus en matière d'emploi.
- Renforcer les structures de formation dans les centres à fortes potentialités pour pouvoir accueillir un effectif plus grand de jeunes.

6. **Stratégies**

- Mise en place des structures d'élaboration des programmes et de leur exécution ;
- Restructuration des méthodes de formation ;
- Suivi de l'évolution des besoins en emploi.



### 7. Activités

- Création au sein du MIJESCAFOP d'une cellule spéciale de conception chargée de l'élaboration du matériel didactique et des programmes pour les CFJ ;
- Doter la cellule en question d'un personnel spécialisé en technologie ainsi que d'équipements appropriés pour l'élaboration du matériel didactique ;
- Mener une étude des besoins et des ressources naturelles locaux ;
- Etudier les ressources qualitatives et quantitatives disponibles ainsi que d'autres moyens nécessaires à chercher;
- Préparation des matières techniques à enseigner et du matériel didactique d'accompagnement ;

### 8. Coût estimatif du projet

#### a) *Investissement*

- Matériels de bureau pour la cellule spéciale de conception : 10.000.000 FRW

#### b) *Activités*

- Etude des besoins : 10.000.000 FRW
- Etude des ressources : 10.000.000 FRW
- Préparation des cours et du matériel didactique : 5.000.000 FRW
- Salaires- primes- perdiem : 15.000.000 FRW

**Coût total = 50.000.000 FRW**